



GESTION DES INTERFACES MAITRISE D'OUVRAGE/ENTREPRISE

Par M. TAOUSI LAHCEN

PLAN DE L'EXPOSÉ

I

GENERALTES

L'ORGANISATION

ESPACE PUBLIC /ESPACE PRIVE

L'ESPACE REGELEMNTAIRE

LES INTERFACES

CONCLUSION

LES GENERALITES

Qu'est ce que le secteur public?

Qu'est ce que le secteur privé?

Qu'est ce que le développement humain?

Pourquoi l'organisation

Qu'est ce que l'évolution?



LES GENERALITES

Espèce humaine

Intelligence



Procréation



confort / besoins



Vie sociale / égoïsme



Conséquences

Evolution



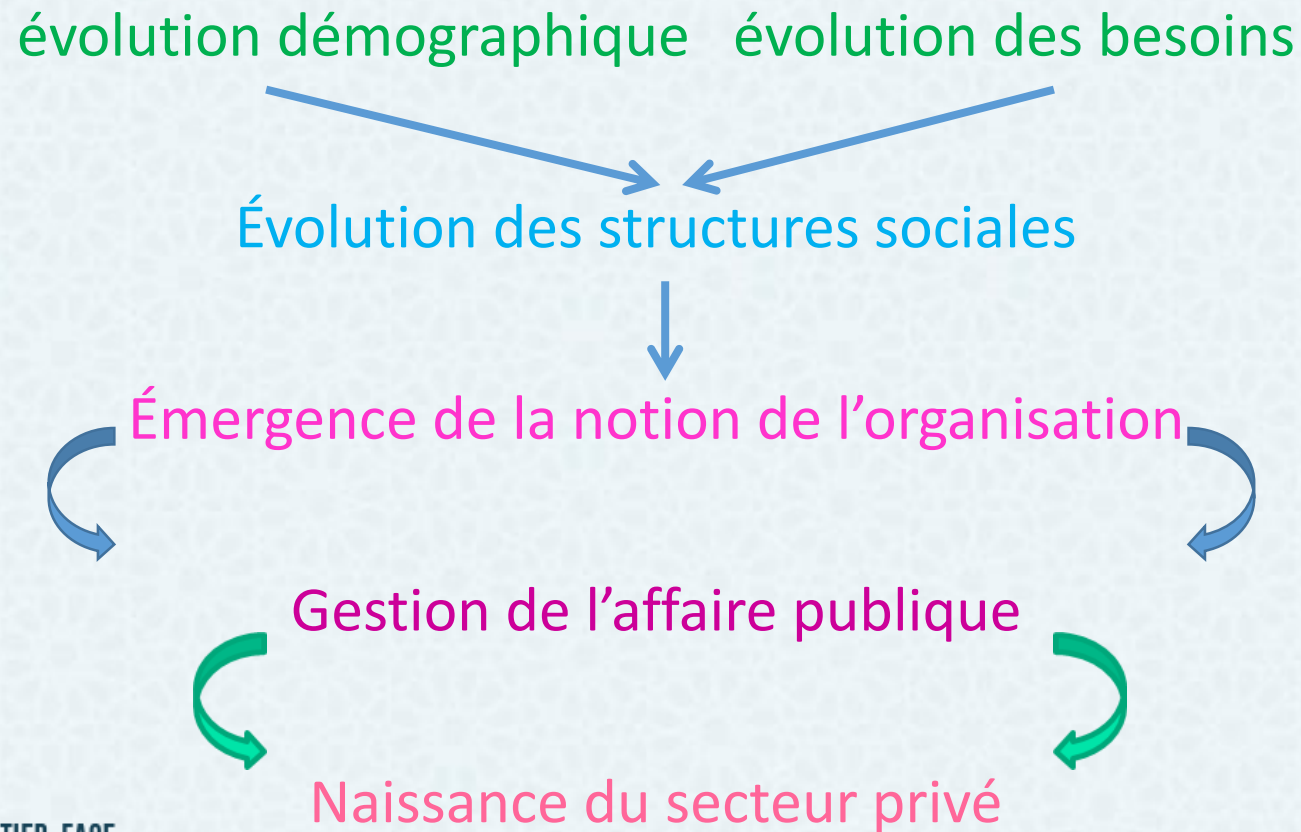
Développement



Organisation



LES GENERALITES



L'ORGANISATION

Émergence des échanges sur

- Les divergences
- Les comportements
- Les intérêts



Recherche de compromis et d'ententes



Emergence



- des pôles,
- De la représentativité,
- Des dirigeants

Naissance des
premières formes
de l'organisation

ESPACE PUBLIC

L'administration publique doit

Identifier/planifier/programmer

étudier

réaliser

contrôler



Besoins



satisfactions



problèmes



trouver un partenaire



L'ESPACE PRIVE

Le secteur privé est caractérisé dans le domaine du bâtiment et des travaux publics (BTP), par une diversité des activités, et un spectre d'opérateurs spécialisés, qui prennent de multiples tailles et formes d'organisation

En plus des différents fournisseurs, les locataires de l'espace privé dans le domaine du BTP sont principalement

ENTREPRISE TRAVAUX



BUREAUX D'ETUDE



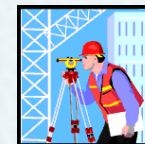
BUREAUX DE CONTRÔLE



LABORATOIRES



TOPOGRAPHES



L'ADMINISTRATION DES FINANCES

L'exécution du budget

Financier

Caisse de l'Etat



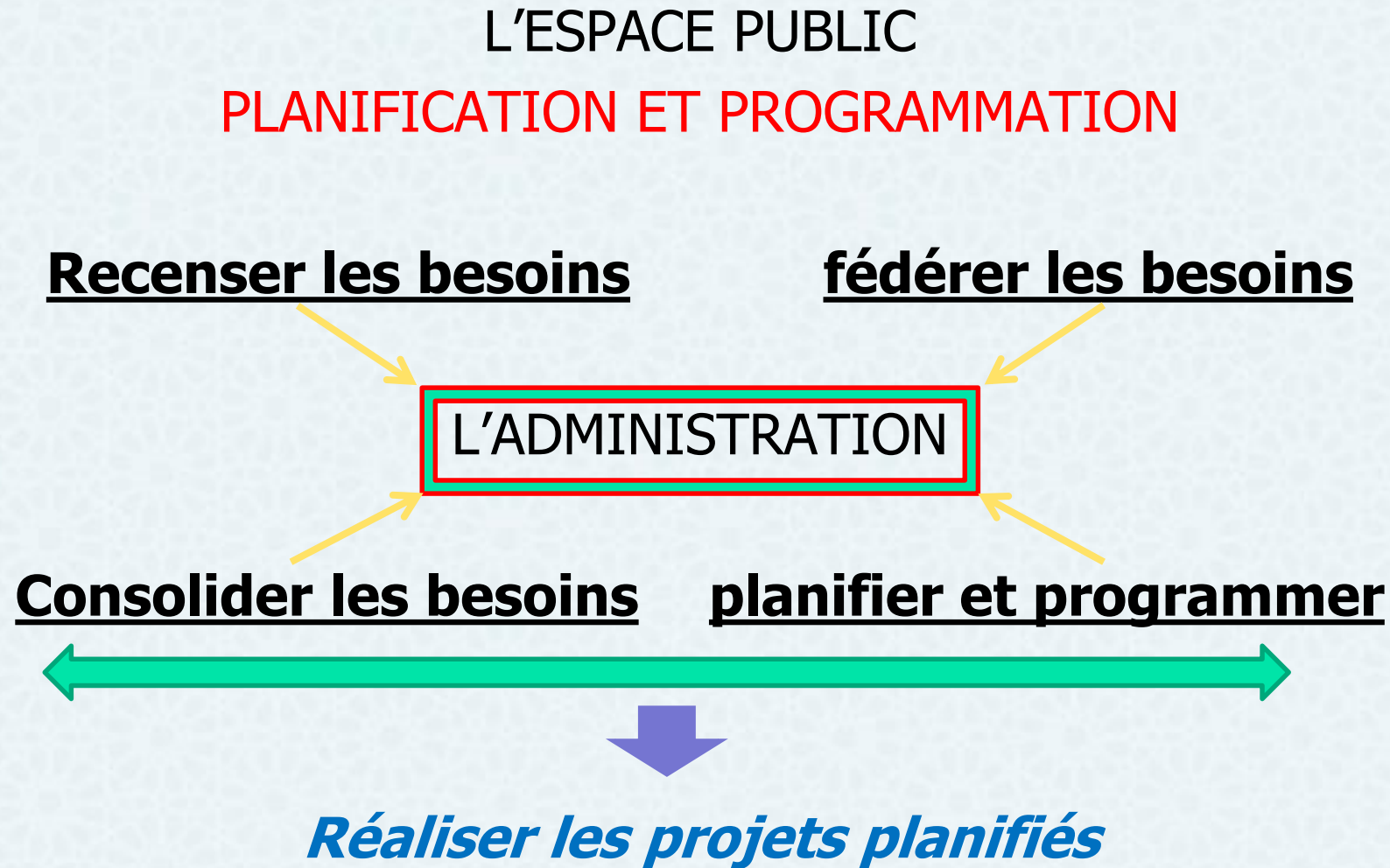
Administrateur

utilisateur et intermédiaire

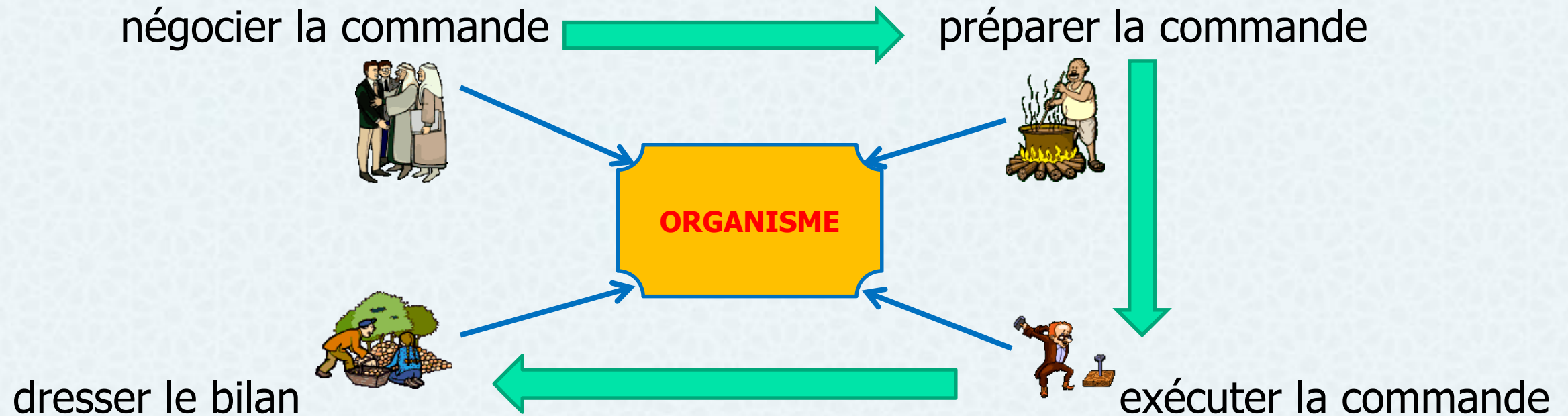
Entrepreneur

producteur et consommateur

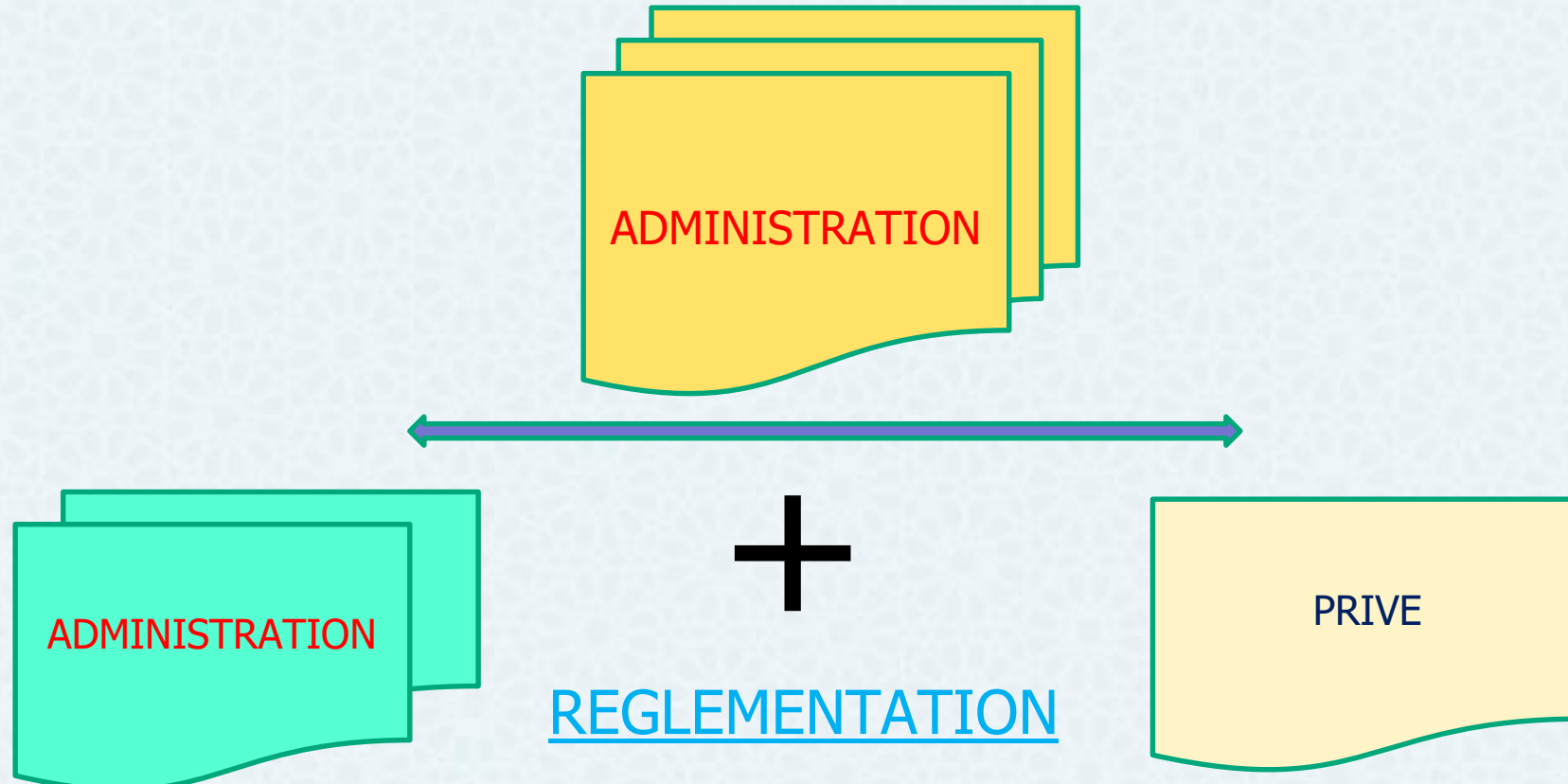




L'ESPACE PRIVE



L'ESPACE REGLEMENTAIRE



L'ESPACE REGLEMENTAIRE

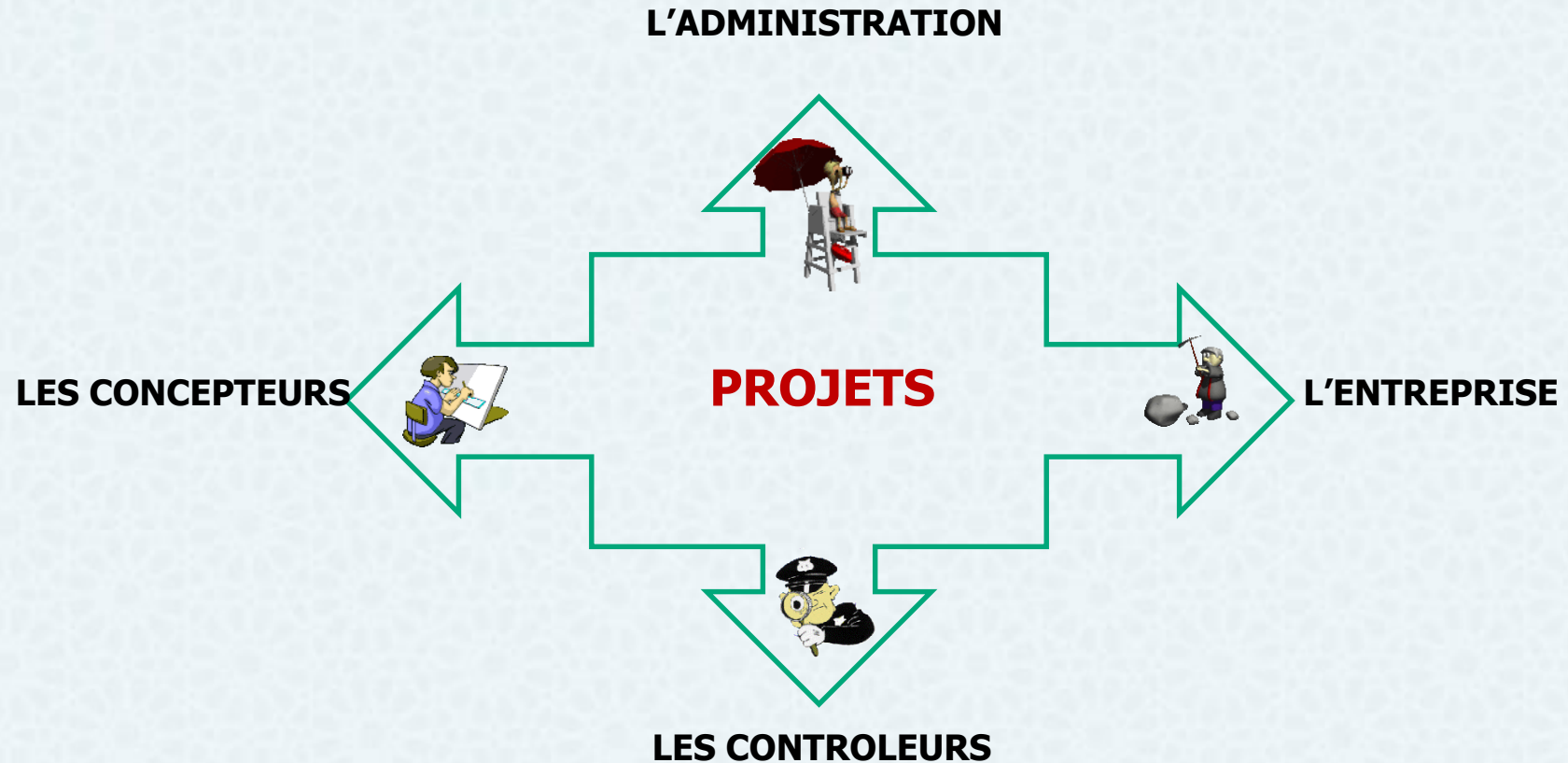
POURQUOI UNE REGLEMENTATION ?

C'est pour

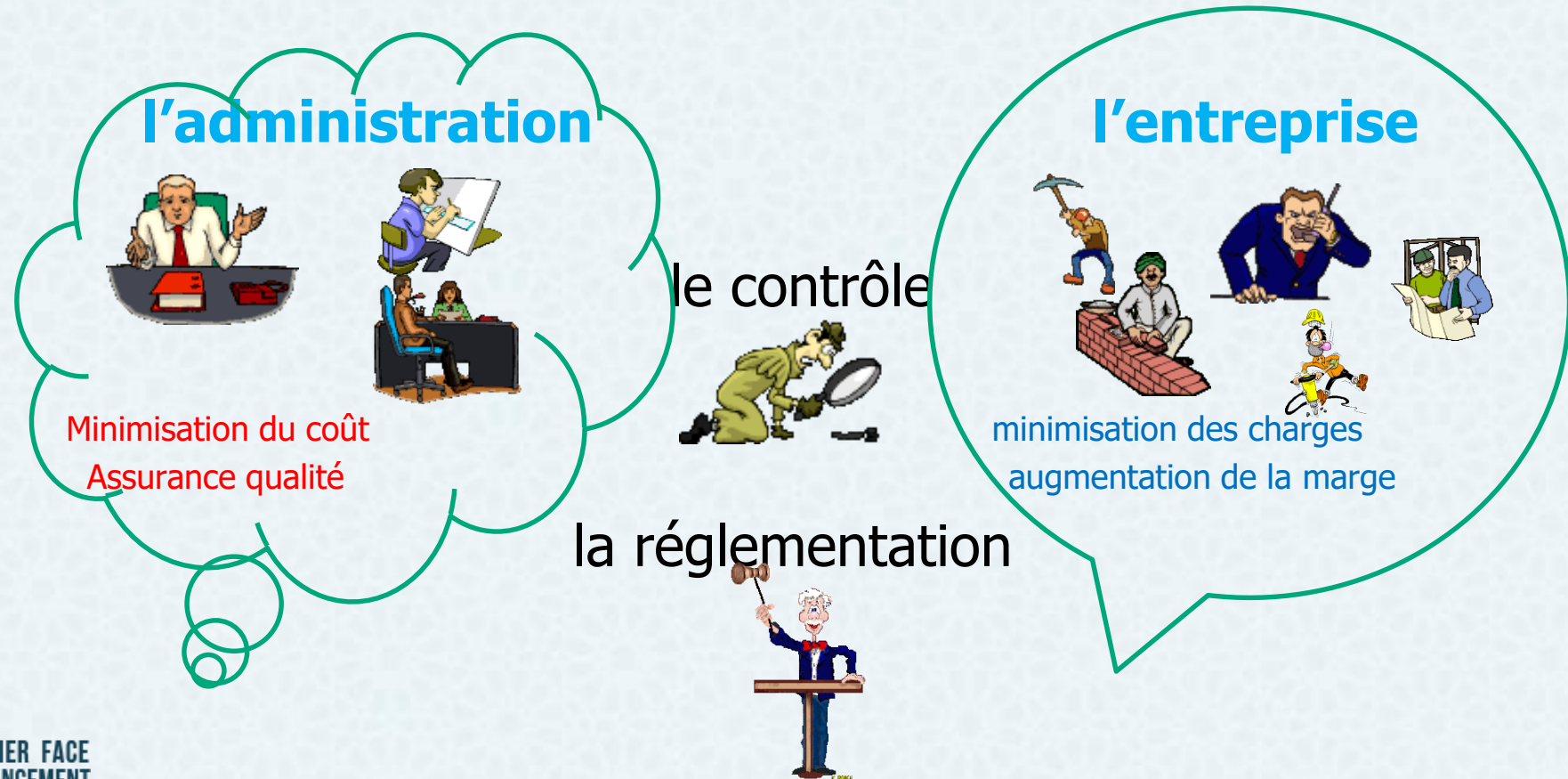
- Limiter les responsabilités
- Garantir le respect des engagements
- Maitriser le cycle de réalisation
- Assurer les conditions de réalisation
- Garantir la pérennité de l'investissement public
- départager les situations conflictuelles

LES INTERFACES

Quatre acteurs sont sur la scène de la réalisation des infrastructures de base



LES INTERFACES



LES INTERFACES

Les principales sources génératrices de différends

MAITRISE D'OUVRAGE

- communication
- gestion des ordres de service
- régularisation des travaux supplémentaires hors marché
- commande abusive sans support
- réaction négative vis-à-vis des réclamations des entreprises
- réceptions
- retard des paiements

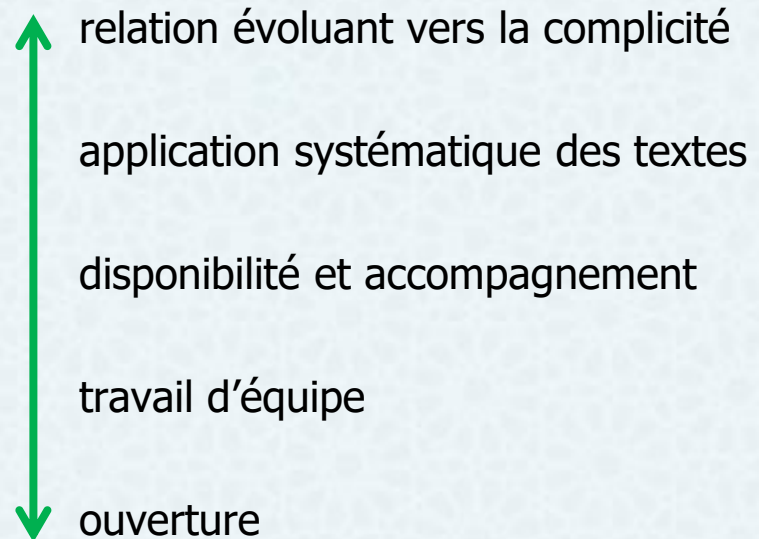
ENTREPRISE

- encadrement insuffisant
- tendance à la minimisation des moyens
- défaillance du control interne
- insuffisance des politiques sociales

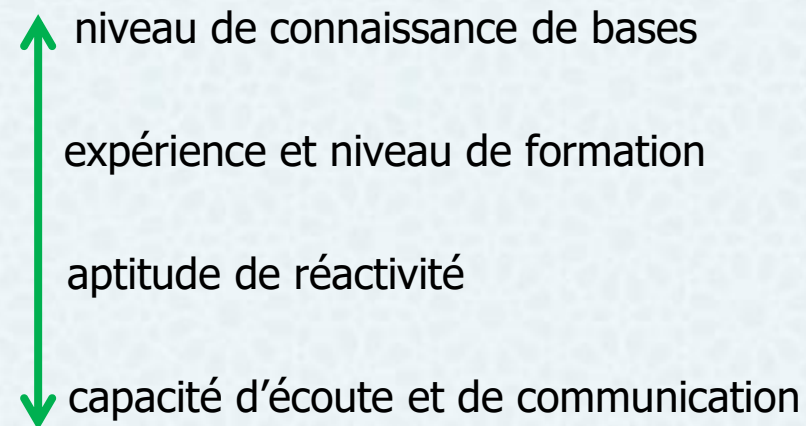
LES INTERFACES

DEUX NIVEAUX CONDITIONNENT LA GESTION DES INTERFACES

LES COMPORTEMENTS

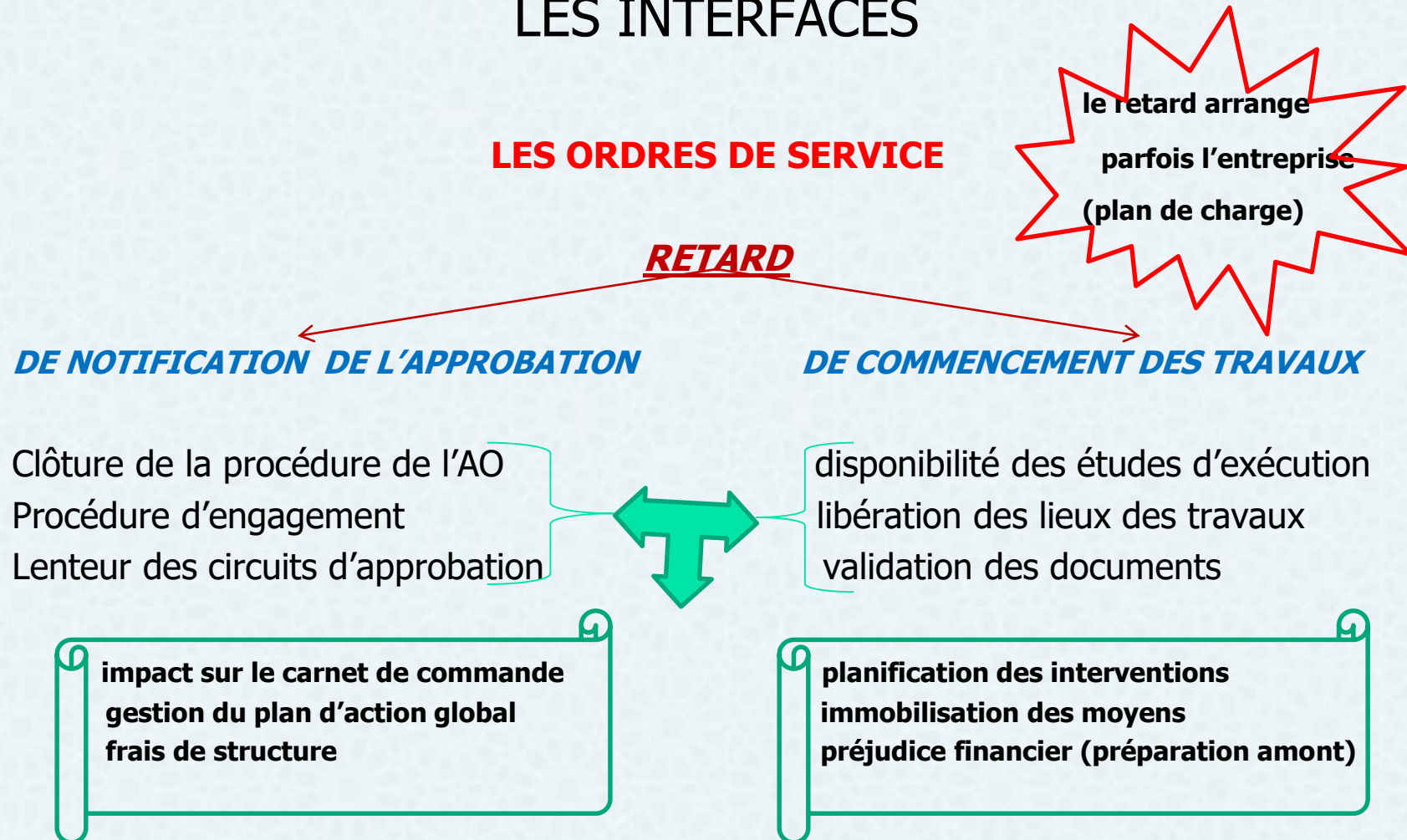


LES COMPETENCES



LES INTERFACES

LES ORDRES DE SERVICE



LES INTERFACES

LES DELAIS DES TRAVAUX

TROIS CATEGORIES

ARRETS ET REPRISES

TRAVAUX HORS MARCHÉ

AUTRES NOTIFICATIONS

Notification non systématique

Recours à la régularisation (difficile à opérer)

Moyen de pression (dans certains cas)

bonne gouvernance = prise de responsabilité mutuelle

éviter l'arrangement

établir l'OS à la date de production de l'acte

assumer le préjudice

LES INTERFACES

LE DELAI DES TRAVAUX

- Délai contractuel** : OS commencement des travaux
OS arrêts et reprises des travaux (*raisons propres au MO*)
Réception provisoire
- Délai des travaux** : Délai des arrêts partiels (*non libération partielle des emprises*)
Reprise des études ou études complémentaires
Retard des opérations de contrôle

LES INTERFACES

DELAI DES TRAVAUX

MAITRISE D'OUVRAGE

Le chantier est ouvert
L'entreprise peut travailler dans
Les zones libres
Aucune incidence sur le délai

ENTREPRISE

non respect du PGT initial
perturbation de l'organisation
perturbation de la programmation
non maîtrise des achats (gestion des stocks,
transport, relation fournisseurs),

LES INTERFACES

DELAI DES TRAVAUX

MAITRISE D'OUVRAGE

Aucune incidence directe
Retard d'exploitation

ENTREPRISE

perturbation de la trésorerie
augmentation du délai des travaux

augmentation des charges
pénalités de retard ?!
déstabilisation de la planification générale

La bonne gouvernance ➡

prise en compte des aléas du chantiers
prise en compte de manière équitable des conditions réelles de réalisation
mettre devant les mesures coercitives, les indemnisations reconnues
la mise en place des moyens et équipements requis pour la réalisation des travaux

LES INTERFACES

PRESTATIONS HORS MARCHE

Marché = cadre de travail

Le recours à des prestations supplémentaires ou complémentaires est toujours envisageable

Oublis au niveau des études et/ou au niveau de la préparation des DCE

Prestations attachées à des événements spéciaux

Travaux d'urgence générés par des phénomènes naturels

Travaux hors site nécessaires à l'exploitation du projet

PROBLEMES

Commandes verbales → Lenteur de l'authentification par des documents écrits →
Difficultés voir impossibilité de régularisation → Recours aux juridictions

LES INTERFACES

PRESTATIONS HORS MARCHE Conséquences

MAITRISE D'OUVRAGE

Réalisation des travaux dans les conditions du marché de base
Aucune incidence de l'urgence sur le niveau des prix
Satisfaction du besoin

ENTREPRISE

aucune maîtrise de la marge
mobilisation hors programmation (**frais de structures**)
augmentation des charges
amputation du délai contractuel
problèmes de régularisation

La bonne gouvernance ➡

établissement systématique des documents réglementaire de la commande
prise en attachement des prestations
approbation de la commande avant la réalisation des travaux
organisation et mise à disposition des moyens pour la réalisation des travaux

LES INTERFACES

CONTRÔLE DES TRAVAUX

La programmation de l'intervention des équipes

La remise des résultats des contrôles

L'interprétation des données

La prise des décisions

Conséquence

Augmentation des délais

Immobilisation des équipes

Perturbation de la cadence des travaux

La bonne gouvernance ➡

développement de l'auto contrôle

adaptation de l'activité du contrôle au rythme de la production

migration de la mission du contrôle vers l'encadrement

LES INTERFACES

PAIEMENTS

Retard dans l'établissement des attachements

Lenteur de l'établissement des décomptes

Complexité des circuits de validation des pièces comptables

Préalable au paiement : partage de responsabilité

Conséquences

Perturbation de la trésorerie de l'entreprise

Endettement de l'entreprise

Impact sur la cadence des travaux

Irrégularité des approvisionnements

Dysfonctionnement au niveau de la consommation budgétaire

La bonne gouvernance ➡

respect de la mensualité des paiements

maîtrise de la phase de préparation des préalables au paiement

recours aux indemnités en cas de retard de paiement

LES INTERFACES

RECLAMATIONS

écrits pour signaler des insuffisances
inscription des remarques sur les comptes rendus de réunion
renseignement et signature du journal du chantier

La bonne gouvernance ➞ prise en compte des remarques de tous les acteurs sur le même pied d'égalité
abolition du sentiment de frustration à l'égard des réclamations
développement de l'esprit d'équipe et l'acceptation de la critique

LES INTERFACES

RECEPTIONS

Retard dans la réception des projets
Blocage par les dispositions de contrat annexe
Désaccord sur les préalables aux réceptions
Divergences au niveau de la lecture des textes
Manque de maîtrise des liquidations

Conséquences

MAITRISE D'OUVRAGE

Retard dans la livraison du projet

ENTREPRISE

gestion du délai contractuel
préjudice financier

La bonne gouvernance ➡ observation des préalables à la réception
usage de toutes les dispositions réglementaires qui fluidifient les conditions de la réception

CONCLUSION

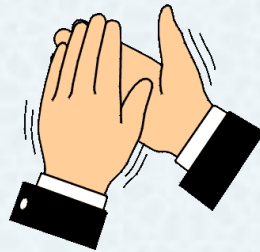
La gestion des interfaces entre la maîtrise d'ouvrage et l'entreprise, nécessite la mobilisation de tous les artisans de l'acte de construire autour de valeurs, qui mettent au centre de leur préoccupation, la réalisation du projet dans les conditions optimales de qualité et de délai.

Une seule voie à emprunter, la bonne gouvernance, qui met en équation, la réglementation, les bonnes pratiques, la valeur ajoutée des gestionnaires et la garantie des droits de tous les intervenants dans le cycle de réalisation du projet.

Une refonte des textes pour approcher l'équilibre des forces est une nécessité pour une bonne gouvernance, dot la mesure où la maîtrise d'ouvrage et l'entreprise constituent le seul tandem du développement

Merci pour votre attention

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



LAHCEN TAOUSI

ANCIEN RESPONSABLE AU MINISTRE DE L'EQUIPEMENT. T.L.E

INGENIEUR EXPERT CONSULTANT

EXPERT ASSERMENTE EN GENIE CIVIL PRES LES TRIBUNAUX

06 61 18 64 63 / taousi.lahcen@gmail.com